



Cession partielle d'un terrain sur une ma propriété.

Par **rehad**, le **08/01/2015** à **11:33**

Bonjour,

Je possède un terrain de 2175 m2 sur lequel se trouve ma maison , ce dernier peut recevoir une autre maison et mes enfants voudraient faire bâtir en extension. Comment dois-je procéder pour donner la parcelle à ma fille , afin qu'elle puisse bâtir et que cela reste deux biens distincts.

Dois-je aller voir un notaire pour la cession.

Merci pour votre aide.

Rehad

Par **moisse**, le **08/01/2015** à **11:57**

Il faut d'abord avec un géomètre effectuer la division de ce terrain en 2 parcelles. Puis procéder à une vente ou donation au bénéfice de votre fille==> passage obligatoire devant notaire.